

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'an deux mil dix-huit, le 20 décembre à 18h00, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni en la Maison de l'Intercommunalité, sous la présidence de Monsieur Christian RAYOT, Président.

Étaient présents : Monsieur Christian RAYOT, Président, et Mesdames et Messieurs, Jacques ALEXANDRE, Denis BANDELIER, Martine BENJAMAA, Josette BESSE Laurent BROCHET Roland DAMOTTE, Jacques DEAS, Monique DINET, Jean-Jacques DUPREZ, Joseph FLEURY André HELLE, Jean-Louis HOTTLET, Jean LOCATELLI, Emmanuelle MARLIN, Didier MATHIEU, Robert NATALE, Pierre OSER, Cédric PERRIN, Jean RACINE, Frédéric ROUSSE, Roger SCHERRER, Jean-Claude TOURNIER, Dominique TRELA, Pierre VALLAT, Bernard VIATTE **membres titulaires et membres suppléants** Olivier REILER, Bernard TENAILLON.

Étaient excusés : Mesdames et Messieurs, Jean-Claude BOUROUH, Jacques BOUQUENEUR, Anissa BRIKH, Claude BRUCKERT, Bernard CERF, Christine DEL PIE, Patrice DUMORTIER, Gérard FESSELET, Daniel FRERY, Sophie GUYON, Fatima KHELIFI, Marie-Lise LHOMET, Bernard LIAIS, Thierry MARCJAN, Emmanuelle PY.

Avaient donné pouvoir : Mesdames et Messieurs Anissa BRIKH à Jean LOCATELLI, Bernard CERF à Bernard TENAILLON, Patrice DUMORTIER à Olivier REILLER, Gérard FESSELET à Jean-Louis HOTTLET, Daniel FRERY à Roger SCHERRER, Fatima KHELIFI à André HELLE, Marie-Lise LHOMET à Cédric PERRIN, Bernard LIAIS à Jean-Claude TOURNIER, Thierry MARCJAN à Pierre OSER, Emmanuelle PY à Laurent BROCHET.

Date de convocation	Date d'affichage	Nombre de conseillers	
Le 10 décembre	Le 10 décembre	En exercice	41
		Présents	28
		Votants	38

Il est vérifié l'existence du quorum pour les décisions et appel est fait des pouvoirs qui sont remis au Président

Le secrétaire de séance est désigné parmi les membres titulaires présents Josette BESSE est désignée.

2018-09-26 Budget ZAC des Chauffeurs - Décision Modificative n°2

Rapporteur : Christian RAYOT

Pour être au plus juste de la nomenclature des services publics, il est nécessaire de créer à la section de fonctionnement l'article budgétaire 6228 « divers » et d'ajuster des écritures d'emprunt consécutivement à l'augmentation des taux d'intérêt entraînant la modification du transfert des charges d'intérêts au coût de production.

Fonctionnement : Dépenses : Chapitre 011 Compte 617 : - 30,00 € HT
 Compte 60612 : - 1 000 € HT
 Compte 6228 : + 1 000 € HT
 Chapitre 66 Compte 66111 : + 30,00 € HT
 Chapitre 043 Compte 608 : + 30,00 € HT

Fonctionnement : Recettes : Chapitre 043 Compte 796 : + 30,00 € HT

Suite à la non réalisation de la vente du foncier prévue en 2018 à BioliDelle, il est nécessaire de réajuster les comptes d'écriture de stock à savoir :

Fonctionnement : Recettes : Chapitre 042 Compte 71355 : + 252 048,65 € HT
 Chapitre 70 Compte 7015 : - 252 048,65 € HT

Investissement : Dépenses : Chapitre 040 Compte 3555 : + 252 048,65 € HT
 Chapitre 16 Compte 168751 : - 164 002,21 € HT

Investissement : Recettes : Chapitre 16 Compte 168751 : + 88 046,44 € HT

90053	Communauté de Communes du Sud Territoire	DM n°2 2018
Code INSEE	ZAC des Chauffours Delle (80202)	

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Conseil Communautaire

AJUSTEMENT 66111 AUGMENTATION TX ET NON VENTE

Désignation	Dépenses ⁽¹⁾		Recettes ⁽¹⁾	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FUNCTIONNEMENT				
D-60512-90 : Énergie - Électricité	1 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D-617-90 : Etudes et recherches	30,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D-6228-90 : Divers	0,00 €	1 000,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 011 : Charges à caractère général	1 030,00 €	1 000,00 €	0,00 €	0,00 €
R-71355-90 : Variation des stocks de terrains aménagés	0,00 €	0,00 €	0,00 €	252 048,65 €
TOTAL R 042 : Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00 €	0,00 €	0,00 €	252 048,65 €
D-608-90 : Frais accessoires sur terrains en cours d'aménagement	0,00 €	30,00 €	0,00 €	0,00 €
R-795-90 : Transferts de charges financières	0,00 €	0,00 €	0,00 €	30,00 €
TOTAL 043 : Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement	0,00 €	30,00 €	0,00 €	30,00 €
D-55111-90 : Intérêts réglés à l'échéance	0,00 €	30,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 68 : Charges financières	0,00 €	30,00 €	0,00 €	0,00 €
R-7015-90 : Ventes de terrains aménagés	0,00 €	0,00 €	252 048,65 €	0,00 €
TOTAL R 70 : Produits des services, du domaine et ventes diverses	0,00 €	0,00 €	252 048,65 €	0,00 €
Total FONCTIONNEMENT	1 030,00 €	1 030,00 €	252 048,65 €	252 078,65 €
INVESTISSEMENT				
D-3555-90 : Terrains aménagés	0,00 €	252 048,65 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 040 : Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00 €	252 048,65 €	0,00 €	0,00 €
D-168751-90 : GFP de rattachement	164 002,21 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
R-168751-90 : GFP de rattachement	0,00 €	0,00 €	0,00 €	88 046,44 €
TOTAL 18 : Emprunts et dettes assimilées	164 002,21 €	0,00 €	0,00 €	88 046,44 €
Total INVESTISSEMENT	164 002,21 €	252 048,65 €	0,00 €	88 046,44 €
Total Général		88 076,44 €		88 076,44 €

Le Conseil Communautaire, après en avoir débattu, à l'unanimité des membres présents, décide :

- **d'approuver la Décision Modificative n°2 du Budget annexe de la Zac des Chauffours à Delle, selon les propositions formulées ci-dessus.**

Le Président soussigné, certifie que la convocation du Conseil Communautaire et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés conformément à la législation en vigueur.

Et publication ou notification le 02 JAN. 2019

Le Président,



Le Président,



